

NOTE DE SYNTHESE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 08 NOVEMBRE 2016 A 18 HEURES

1. Maisons de Santé pluri professionnelles (MSP) à Beaumont de Lomagne et Lavit de Lomagne

L'étude concernant la création des Maisons de Santé Pluri-professionnelles (MSP) se poursuit :
- une MSP à Beaumont et une MSP à Lavit portées par la CC Lomagne Tarn et Garonnaise ;

- une MSP à St Nicolas portée par la CC Sère-Garonne-Gimone et à compter du 1/01/2017 par la CC Terres de Confluences.

Rappelons que le Docteur SMAIL est l'interlocuteur tant des professionnels de santé que des Communautés de Communes, à charge pour lui de fédérer un maximum de professionnels de santé.

➤ **Implantation de la future MSP de Beaumont de Lomagne**

Le terrain situé sur le parking de l'ancien Casino (bld de Verdun) était en cours de négociation. Par mail en date du 21/10/2016, Mme ROBERT Emilie du Groupe CASINO a adressé ce mail :
« J'ai le plaisir de vous confirmer l'accord de ma direction pour céder les parcelles cadastrées section AH n°137, 138, 141 et 142 d'une contenance totale de 2 299 m² au profit de la Communauté de Communes, moyennant le prix de 75.000 € net vendeur sous réserve qu'une servitude de stationnement soit consentie au profit du propriétaire du local commercial.

Je vous adresserai le courrier d'acceptation de l'Offre signé par notre Président dès que possible.

Pour un meilleur suivi, je vous remercie de m'indiquer la date de séance du Conseil Communautaire dès qu'elle sera fixée. »

La commission finances et personnel et la commission Affaires scolaires, sociales se sont prononcées favorablement sur cette acquisition.

Le Conseil Communautaire devra délibérer.



Professionnels de santé positionnés :

- 2 médecins généralistes positionnés,
- 2 infirmiers positionnés,
- 1 ophtalmologue et 1 orthoptiste positionnés.

En prévision et en attente :

- 2 médecins généralistes et internes,
- 1 ou des kinésithérapeutes,
- 1 orthophoniste...

1^{ère} approche budgétaire interne pour une surface de 527 m² :

Achat du terrain :	75 000 €
Frais notariés :	5 000 €
Travaux bâtiment :	948 420 €
VRD :	40 000 €
Honoraires et études :	197 684 €
TOTAL :	1 266 104 €

➤ Implantation de la future MSP de Lavit de Lomagne

Le terrain appartenant à M. et Mme Marcel VANNESTE était en cours de négociation. Cette parcelle se situe entre le boulevard Sabathé et l'avenue de Mansonville ; près de la supérette.
Les propriétaires consentiraient à vendre 2000 m² pour l'implantation de la MSP moyennant le prix de 70 000 € (35 €/m²) et 500 m² à la Pharmacie Delon. La MSP et la Pharmacie seraient implantées sur un même site.

**La commission finances et personnel et la commission Affaires scolaires, sociales se sont prononcées favorablement sur cette acquisition.
Le Conseil Communautaire devra délibérer.**



Professionnels de santé positionnés :

- 3 médecins généralistes positionnés,
 - 2 internes,
 - 5 infirmier(es) positionné(e)s,
 - 3 kinésithérapeutes positionnés + 2
- En prévision : 1 ou des professionnels (local vacant pour permanences).

1^{ère} approche budgétaire interne pour une surface de 578 m² :

Achat du terrain :	70 000 €
Frais notariés :	5 000 €
Travaux bâtiment :	1 039 500 €
VRD :	80 000 €
Honoraires et études :	223 900 €
TOTAL :	1 418 400 €